

Postulat : Plus de fontaines pour un meilleur accès à l'eau potable en ville

Cela n'aura échappé à personne, l'été 2026 aura été particulièrement éprouvant tant les canicules se sont enchaînées depuis le mois de mai et, c'est désormais une certitude, les vagues de chaleurs gagneront encore en fréquence et en intensité à l'avenir. Lors des élections de mars 2026, les Vert-es yverdonnois-es proposaient plusieurs mesures pour rendre la ville d'Yverdon plus résiliente face au dérèglement climatique. Parmi celles-ci, l'idée d'aménager des fontaines accessibles à toutes et tous.

D'après MapNV, on dénombre une quarantaine de fontaines sur le territoire communal, dont une partie sont strictement ornementales (le Petit Baigneur de l'avenue des Bains ou celle de la place de la gare par exemple). Si le parcours des 18 fontaines historiques donne déjà un premier aperçu, une analyse approfondie révèle que l'accès à des points d'eau potable en ville est inéquitablement réparti. En effet, des quartiers comme Pierre-de-Savoie ou les Moulins ne comptent qu'une fontaine alors que l'avenue des Sciences à Y-Parc dispose de quatre fontaines réparties sur 700 mètres.

Pour y remédier, il est nécessaire de répondre aux besoins de la population là où elle se trouve : au centre-ville comme dans les quartiers périphériques, dans les cours d'école, les parcs, aux abords des terrains de sports, aux arrêts de transports publics et dans les lieux de passage. Cette approche vise à couvrir l'ensemble de la population, en accordant une attention toute particulière aux personnes les plus vulnérables : les aîné-es et les enfants, plus sensibles à la déshydratation ; les personnes en grande précarité vivant dans la rue, directement exposées aux îlots de chaleur ; ainsi que les propriétaires de chiens, contraint-es d'éviter les plages en raison du risque de cyanobactéries.

Selon différents retours, certaines fontaines ont été coupées cet été. Si l'on comprend la nécessité de préserver les ressources lors de pénuries d'eau, il est paradoxal de priver la population d'eau lorsqu'elle en a le plus besoin. Certaines communes ont déjà opté pour l'installation de boutons poussoirs sur des fontaines en granit, permettant un accès garanti en tout temps, en évitant l'écoulement continu de l'eau. De plus, la mise à disposition de points d'eau potable encourage l'utilisation de gourdes et diminue ainsi l'utilisation de bouteilles en PET onéreuses dont la durée de vie limitée contribue au littering. Le mur de la Bibliothèque publique, également coupé cet été, contribue au rafraîchissement et au confort des usager-ères fréquentant la place du 7 février et pourrait aussi être équipé d'un bouton poussoir.

En renforçant l'accès à une eau fraîche et gratuite dans l'espace public, Yverdon renouerait avec sa tradition de ville d'eau tout en s'adaptant au dérèglement climatique. Cette mesure améliorerait la qualité de vie lors des journées caniculaires et garantirait un accès à l'eau au plus grand nombre, réduisant ainsi la vulnérabilité des populations les plus exposées aux vagues de chaleur.

Au vu des éléments qui précèdent, les Vert-es yverdonnois-es invitent la Municipalité à étudier l'opportunité de

- Définir les quartiers sous-équipés ;

- Déployer de nouvelles fontaines d'eau potable faciles d'accès pour tous les publics, signalisées dans l'espace public, renforçant ainsi le réseau actuel ;
- Équiper les fontaines existantes de boutons poussoirs pour préserver les ressources en période de pénurie d'eau et dans l'attente de ces installations, laisser les fontaines d'eau potable ouvertes à la population, même par canicule ;
- Cartographier les fontaines via une app ou site web simple et accessible ;
- Saisir tous les travaux où des espaces publics sont conçus (nouveaux ou requalifiés), notamment référencés dans le plan directeur des espaces publics, pour les équiper ;
- Là où c'est possible, installer les nouvelles fontaines à proximité d'un banc ou d'un arbre pour favoriser un espace de répit, de rencontre et de fraîcheur.

Maria Dolores Gallardo
Yverdon-les-Bains, le 31 août 2026